

Rapport de diagnostic des polluants de construction

(AT) Avant-travaux

24072201bAT - Version n°1

Maison

Route du Simplon 21

1094 Paudex



Commune : Paudex

13-08-2024

ECODIAG SA

Rue de Lausanne 45, 1110 Morges

I. Identification du rapport

Informations sur le rapport :

Titre :	Rapport de diagnostic des polluants de construction (Amiante) Maison Route du Simplon 21 1094 Paudex
Référence :	24072201bAT
Version :	1
Date d'émission :	13-08-2024
Commune :	Paudex
Parcelle/article :	104
N° bâtiment :	377
EGID :	
Propriétaires :	Mme Coutaz
Nombre de pages :	7
Type de rapport :	Selon cahier des charges ASCA-VABS version 1.5 du 14 février 2022.
Annexes :	1. Plan d'expertise, 1 page. 2. Rapport d'analyses, 1 page.

Informations sur le diagnostic Sib (Amiante) :

Type de diagnostic :	(AT) Avant-travaux
Etendue du diagnostic :	Complet
Date (s) du diagnostic :	30/07/2024
Diagnostiqueur :	Laurence Lehmann
Donneur d'ordre :	Maitrimo / Jeanne Kocian Iannelli
Laboratoire :	Pollutest

II. Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

Aucune visite préalable n'a été effectuée.

Conditions de réalisation

Ce diagnostic a pour objectif de dresser la liste complète des matériaux accessibles contenant de l'amiante. Cependant, il ne peut être considéré comme absolument exhaustif.

Ce rapport a été effectué selon le cahier des charges ASCA version 1.5 du 14 février 2022.

Les locaux étaient occupés, pas de travaux en cours dans le garage.

Limites du diagnostic

Les investigations couvrent l'ensemble des éléments concernés par les travaux qui ont été annoncés par le donneur d'ordre. Le garage a été entièrement expertisé.

Abréviations :

F : Flocage ; C : Calorifugeage ; FP : Faux-plafond ; SOL : Revêtement de sol ; FA : Matériau faiblement aggloméré ; NFA : Matériau fortement aggloméré ; LAB : Laboratoire ; EXP : Expert ; DEF : Default ; RAS : Rien à signaler

III. Conclusion du rapport

CHANTIER SANS AMIANTE

Aucun matériau contenant de l'amiante n'a été repéré dans les prélèvements.

IV. Situations potentiellement dangereuses pour les occupants

Aucune situation potentiellement dangereuse pour les occupants n'a été révélée.

V. Réserves

Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

VI. Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante

Localisation		Elément					Amiante				Evaluation selon méthode FACH				Remarques		
Étage	Lieu, local	Référence		Description de l'élément	Quantité approximative	Type de matériau (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Prélevé (O/N)	Oui	Non	Déterminé par (EXP, LAB, DEF)	Plan / Croquis n°	Evaluation globale du matériau (Total)	Type et fréquence d'utilisation des locaux	Degrés d'urgence	VDI Nécessaire	Date prochaine évaluation	
		N° d'élément	N° du prélèvement														
Extérieur	Garage sud-est/sud-ouest	Sib1	P	Crépi composite	0.0 m²	NFA	O		X	LAB	1						Ras
Tous les étages	Tout le bâtiment	Sib2		Aucun MSCA brut	0.0		N		X	EXP	1						Ras

VIII. Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Une réévaluation du risque ainsi que de l'urgence d'assainir devrait être effectuée pour les éléments suivants :

Etage	Local	Elément	Délai

Nous vous souhaitons bonne réception du présent rapport et restons à votre entière disposition pour toute question complémentaire ou pour l'organisation de vos éventuels travaux d'assainissement.

Morges, 13-08-2024



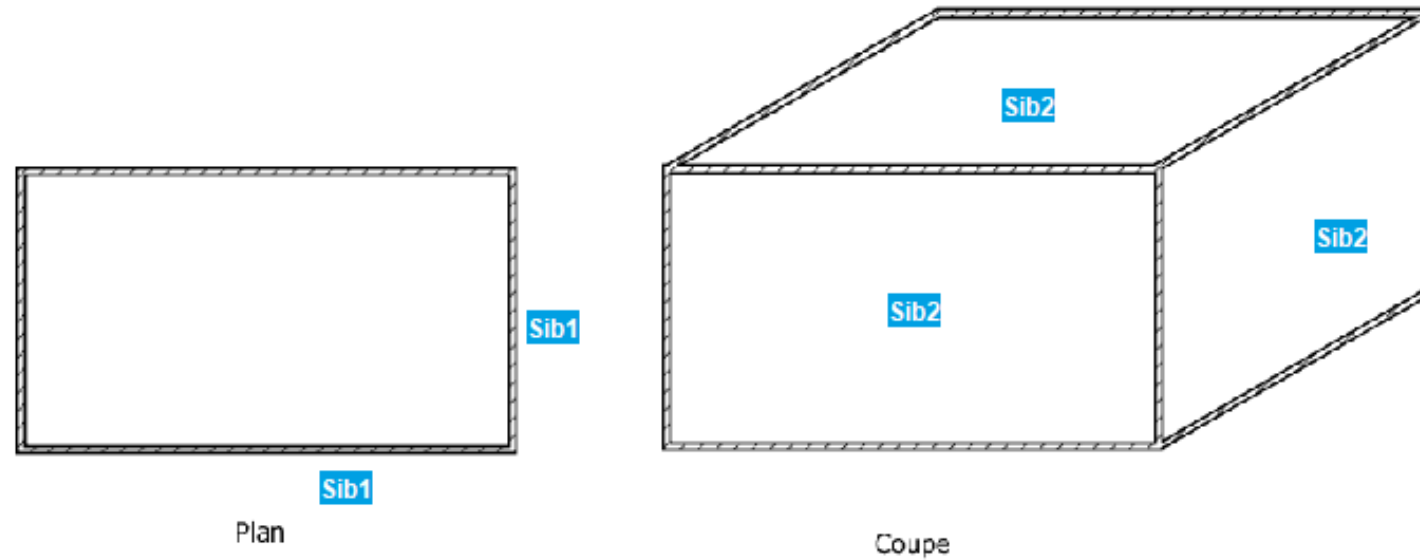
(Laurence Lehmann)

X. Annexes

1. Plan d'expertise, 1 page.
2. Rapport d'analyses, 1 page.

Plan n° 1-Garage

N	Sib1	Crépi	O	NFA
N	Sib2	Aucun MSCA	N	



- A Elément contenant de l'amiante
- N Elément ne contenant pas de l'amiante
- PCB Elément contenant des PCB
- PCB Elément ne contenant pas de PCB
- PB Elément contenant du plomb
- PB Elément ne contenant pas du plomb
- HAP Elément contenant HAP
- HAP Elément ne contenant pas HAP
- Autre Elément contenant d'autres toxiques
- Autre Elément ne contenant pas d'autres Toxiques
- R Réserve
- RAS Rien à signaler



Rapport n°

24072481

Version : 1

Rapport d'analyse

Amiante dans les matériaux

**Référence client**

Simplon 21, Paudex - Garage

ClientECODIAG SA
Rue de Lausanne 45
1110 Morges

Date de réception des échantillons : 31.07.2024

Date d'analyse : 05.08.2024

Responsable échantillonnage : Client

Nombre d'échantillons : 1

Version	Modification	Date
1	Rapport initial	05.08.2024

Référence échantillon	Description	Résultat	Méthode
1	Crépi garage sud-est + sud-ouest	Amiante non détecté	MOLP

Magneat David-Julien
Analyste

L'analyse a été réalisée selon les normes HSG248 par microscopie optique à lumière polarisée (MOLP) ou VDI 3866 par microscopie électronique à balayage* (MEB). Le seuil de détection est de 0,01%. Les résultats se rapportent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Les échantillons sont archivés pendant 6 mois après l'analyse. Les informations données par le client concernant les échantillons n'engagent que sa responsabilité. Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de limite légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante, même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats dotés d'un * sont donnés à titre hors accréditation : la méthode d'analyse ne fait pas partie du domaine accrédité ou les échantillons ne respectent pas nos conditions générales de vente .